

PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser les bases pratiques des régimes matrimoniaux et de la transmission du patrimoine privé

2 jours pour comprendre les enjeux des différents modes d'union, les règles successorales et pistes juridiques d'optimisation (protection du conjoint, des enfants...).

Date:	PAS DATE
Durée:	2 jours
Type / Prix:	1500 €
Prérequis:	• Connaissances de base en fiscalité du patrimoine, • Avoir une pratique du conseil patrimonial.
Objectifs:	• Comprendre les régimes matrimoniaux et savoir les utiliser pour répondre aux objectifs du client. • Connaître les règles de la dévolution légale et les moyens d'organiser une transmission. • Maîtriser le conseil en assurance vie et prévoyance décès.

L'organisation de la vie commune

- Quel régime matrimonial pour quelle situation familiale et/ou patrimoniale ?
- Régimes communautaires ou séparatistes : quelle localisation de l'enrichissement et quels impacts en cas de décès de l'un des conjoints ?
- Union libre ou PACS : quelles incidences pour le couple ?
- Pourquoi et comment changer de régime matrimonial ? Les enfants peuvent-ils s'y opposer ?

La dévolution légale

- Qui hérite, comment et quelles sont les règles de partage de la succession ?
- Dans quelle mesure les héritiers proches sont-ils protégés ?
- Détermination de la réserve et de la quotité disponible.
- Quelles sont les conséquences d'une transmission non préparée ?

La protection du conjoint survivant

- Quels sont les droits légaux du conjoint survivant ?
- Quels sont ses droits sur la résidence principale ?
- Dans quelle mesure la donation au dernier vivant permet-elle d'étendre ses droits ?
- Avantages matrimoniaux et clauses particulières au contrat : quelle protection patrimoniale et juridique pour le conjoint ?
- Comment permettre la transmission de la résidence principale au concubin ou au partenaire pacsé ?

Le calcul des droits de succession

- Comment est évalué le patrimoine du défunt sur les plans civil et fiscal ?
- Quels sont les biens qui bénéficient d'exonérations spécifiques ?

Optimiser la transmission grâce à l'assurance vie

- Dénouement en cas de décès, quelles fiscalités applicables ?
- Comment en tirer profit pour optimiser le coût de la transmission ?
- Contrats alimentés par des fonds communs : quels enjeux ?
- Pourquoi démembrer la clause bénéficiaire d'un contrat ? Dans quel scénario recourir à une souscription démembrée ?

Les donations et legs

- Quelles sont les spécificités des droits de donation ? Quelles conditions pour réaliser un don TEPA ?
- Comment s'applique le rappel fiscal ?
- Quelles incidences civiles et fiscales à la succession du donateur ?
- Quelles possibilités offre la RAAR (Renonciation Anticipée à l'Action en Réduction) ?
- Les outils de transmission trans-générationnelle (donation partage, libéralités graduelles et résiduelles).

Heures reglementaires:

CGPI

- IAS/DDA : 14 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'evaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

